

Réunion conseil du 25 mars 2018

Etaient présents : Michel RAFFRAY, Loïc REVEL, Catherine HEREL, Roland ARNOLD, Claudine MICLO, Maxime LEBORGNE, Jean-Claude HESRY, Danièle LAMPRIERE, Nicole VILLER, Pierrick LORY, Isabelle JOUFFE, Sylvie ROBIN, Stéphanie CAUDRON, Vincent CHESNAIS, David Guillemer, Magalie TEILLET, Emmanuel CADE, Isabelle GUILBAUD et Vincent PERROQUIN, *formant la majorité des membres en exercice.*

Secrétaire de séance : Maxime LEBORGNE

Budgets primitifs 2018 :

Budgets annexes

•Le Conseil Municipal décide de nommer le futur lotissement communal **Lotissement du Guébriand**. Il est nécessaire d'individualiser cette opération dans un budget annexe pour faciliter la détermination du coût de production, assurer un meilleur suivi de la comptabilisation des stocks et de la T.V.A. Celui-ci s'équilibre ainsi :

Section de fonctionnement : 285 000,00 €

Section d'Investissement : 285 000,00 €

- **Lotissement Chateaubriand :**

Section de fonctionnement : 46 349,00 €

- **Lotissement du Haut Bourg :**

Section de fonctionnement : 407 966,00 €

- **Restaurant scolaire :**

Section de fonctionnement : 163 410,00 €

Section d'Investissement : 4 600,00 €

Budget principal

Section de fonctionnement : 2 332 776,51 €

Section d'Investissement : 3 199 871,53 €

Vote des subventions :

Après en avoir délibéré, et à l'unanimité, considérant le transfert de la charge des subventions intercommunales versées précédemment par Dinan Agglomération vers les communes, le Conseil Municipal décide d'accorder les subventions suivantes pour l'année 2018 :

- Hermine basket : 5 800 €
- Hermine badminton : 2 050 €
- Val d'Arguenon Football Créhen Pluduno : 2 000 €
- Plancoët Arguenon Football Club : 5 700 €
- Arbres de Noël des écoles : 1 2060 € (5 € par élève)
- Lison Lisette : 600 €
- FNACA-ACPG : 250 €
- Société de chasse : 80 €
- Amicale boulistes : 80 €
- Recherche contre le cancer (centre Eugène Marquis) : 250 €
- Horizon emploi : 80 €
- Secours catholique : 100 €
- Secours populaire : 100 €
- A.D.O.T. : 100 €
- Les restaurants du cœur : 400 €

- Fondation de France (*en réserve*) :1 000 €
- Solidarité Pays de Dinan banque alimentaire :100 €
- La protection civile : 80 €
- La Croix Rouge : 80 € **80 €**
- ADMR Arguenon Frémur : 50 €

Vote des taux d'imposition 2018

Conformément au rapport de la CLECT de Dinan Agglomération, et notamment au dispositif de neutralisation de la variation des taux d'imposition et des produits sur 3 années, le Conseil Municipal décide de fixer les taux d'imposition pour l'année 2018 à :

- Taxe d'habitation 11,78 %
- Taxe foncière - bâti 13,78 %
- Taxe foncière - non bâti 69,39 %

Contrat d'association avec l'école Ste Jeanne d'Arc- avenant n°4

Monsieur le Maire rappelle le contrat d'association du 11 octobre 1996 qui lie la Commune et l'école privée Sainte Jeanne d'Arc et les différents avenants passés depuis. Il rappelle que la participation financière de la commune est calculée forfaitairement par rapport aux charges de l'école publique. Afin que cette participation ne fluctue plus en fonction du nombre d'élève de l'école publique, il a été proposé à l'O.G.E.C. de se baser sur le coût moyen départemental d'un élève de classe élémentaire publique, coût fourni chaque année par la Préfecture. Cette proposition a été acceptée par les membres de l'association.

Est déduit de ce montant le coût des fournitures scolaires et des activités d'éveil pris en charge par le budget communal.

Le montant de la participation pour cette année sera donc de 43 296 € (96 élèves x 451 €)

Adhésion au dispositif contre l'érosion des sols du bassin versant de l'Arguenon

Monsieur le Maire rappelle que le SAGE Arguenon-Baie de la Fresnaye approuvé en avril 2014 présente de nouvelles dispositions :

- Préserver le bocage dans les documents d'urbanisme dans un délai de 3 ans à partir de l'approbation du SAGE,
- Restaurer le bocage pendant les 6 années de la mise en oeuvre du SAGE
- Définir des zones érosives prioritaires et engager des actions pour la lutte anti érosion dans un délai d'un an à partir de l'approbation du SAGE.

Le projet de dispositif pour la lutte contre l'érosion des sols définit une méthodologie pour réaliser l'état des lieux et proposer des secteurs prioritaires pour la lutte anti-érosion en recréant du bocage.

Un groupe communal désigné par le Maire devra réaliser l'état des lieux et proposer des secteurs prioritaires. La carte établie par le groupe sera soumise à l'approbation du Conseil Municipal.

Le Conseil Municipal décide d'adhérer au dispositif test.

la commission communale « Erosion » sera composée avec les membres suivants :

- Danièle LAMPRIERE, Vincent CHESNAIS & Roland ARNOLD, Conseillers municipaux
- Un représentant des agriculteurs
- Un représentant de la société de chasse
- Un représentant de la société de pêche
- Un représentant des randonneurs

Acquisitions

•Pour le nouvel atelier technique

- Acquisition d'une serre auprès de GAMM VERT pour un montant de 1 314,09 € H.T. (1 576,92 € TTC),
- Acquisition d'un bloc vestiaire (pour le vestiaire femme) auprès de COMAT & VALCO pour un montant de 160,00 € H.T. (192,00 € TTC),
- Réalisation de passe (clés) auprès de BOSCHAT-LAVEIX pour un montant de 354,46 € H.T. (425,35 € TTC).

•Pour les vestiaires de la salle omnisports : nouveaux appareils de chauffage pour un montant de 684,46 € H.T. (821,35 € TTC), chez CALVEZ Dinan.

•**Pour la scène de la salle polyvalente** : fourniture de panneaux à fixer devant la scène de la salle 200, pour un montant de 2 176,11 € H.T. (2 611,33 € TTC), offre faite par RENAULT MENUISERIE de Lamballe.

•**Pour la cuisine centrale** : achat d'une trancheuse pour un montant de 283,25 € H.T. (339,90 € TTC), chez OHIER à Saint-Cast-le-Guildo.

Travaux

- Remplacement des chéneaux de la salle polyvalente par BREIZH ALU'R de Thorigné Fouillard, pour un montant de 5 086,00 € H.T. (6 103,20 € TTC).

- Remplacement des couvertines de la classe ULIS de l'école publique par ACCROCH'TOIT de Plancoët, pour un montant de 504,00 € H.T. (604,80 € TTC).

Questions diverses

· Point sur les travaux en cours : Présentation de photos des travaux de voirie en cours.

· Lecture d'un courrier de l'inspection académique : accord pour 3 années scolaires suite à la demande de dérogation pour le retour à la semaine de 4 jours

· Dinan Agglomération :

•Présentation des mesures pour la lutte contre l'habitat indigne

•Mise en place du programme « zéro gaspillage » au restaurant scolaire à la rentrée prochaine

· Discussion sur le passage au « zéro phyto » à compter du 1er janvier 2019